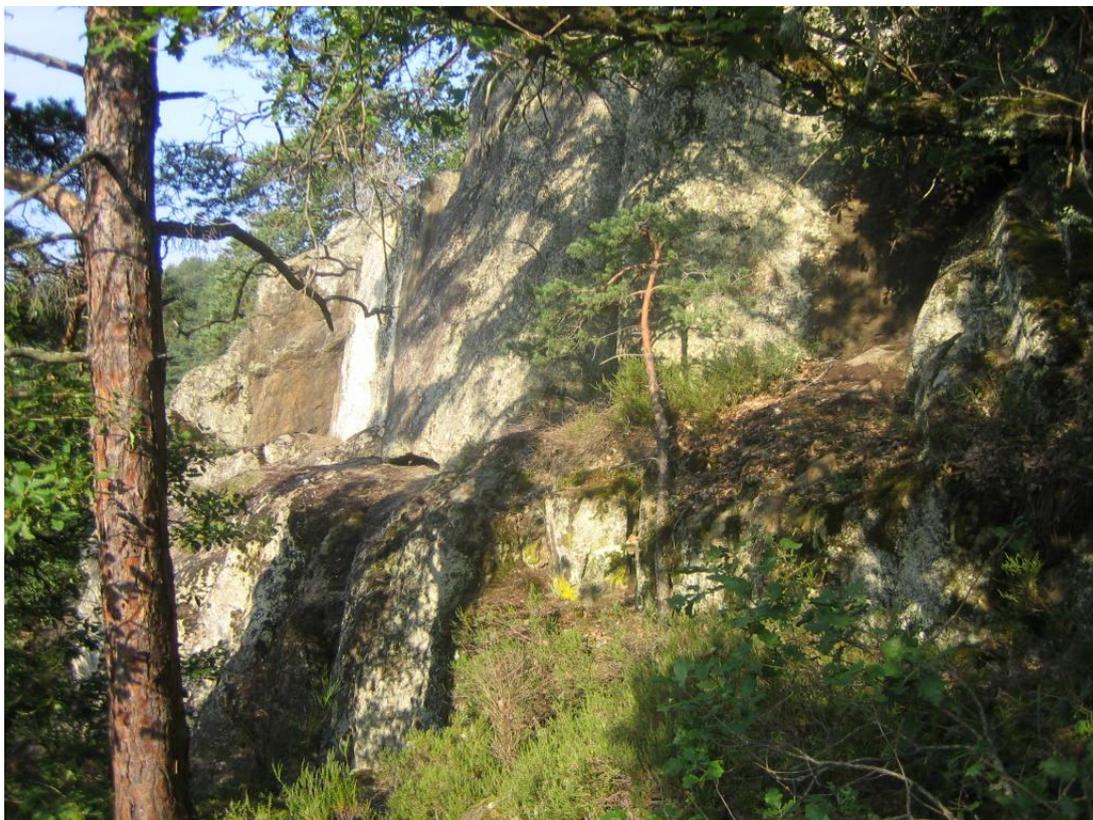


Bilan des données Grand-duc d'Europe en 2015 pour le département de la Haute-Loire



Site de reproduction du Grand-duc d'Europe

Présentation

La période retenue pour évaluer la saison de reproduction 2015 de l'espèce débute le 01 novembre 2014 pour se terminer le 31 octobre 2015. Les données proviennent du site Faune Auvergne de la LPO et de diverses autres données provenant d'observateurs. Cette saison, il n'y a pas eu de suivi précis sur une zone d'étude.

Résultats

Cette saison **54 sites ont été contrôlés** sur le département: Sur 3 sites aucun oiseau n'est contacté. Sur 21 sites la présence d'au moins 1 mâle est attestée. Sur les 30 autres sites nous notons la présence d'un couple. Plusieurs sites ont fait l'objet d'une seule écoute.

Seulement 14 couples ont fait l'objet d'un suivi en période de reproduction. Totalisant un minimum de 19 jeunes volant. Pour 2 sites une femelle est observée couvant mais il n'y a pas de suivi par la suite. Les 12 autres sites produisent des jeunes à l'envol. Pour 1 site le nombre de jeunes volant n'est pas connu. 5 nichées avec 1 jeune volant, 4 nichées avec 2 jeunes volant. Deux sites avec 3 jeunes volant. L'échantillon est trop restreint pour

pouvoir évaluer la tendance de la reproduction. Le printemps doux a été plutôt favorable à la reproduction du Grand-duc d'Europe.

5 nouveaux sites fréquentés par l'espèce cette saison. Plusieurs autres sites (10) ont fait l'objets d'observations mais où il faudra confirmer la présence de l'espèce. Ces dernières années de nouveaux sites sont fréquentés par l'espèce dans des carrières parfois très réduites, où la reproduction y est souvent perturbée par le dérangement d'origine humaine. Nous avons comme chaque année peu de sites contrôlés sur le bassin versant de l'Allier par rapport au bassin versant de la Loire.

Cas de mortalité connus

4 cas d'oiseaux morts sont connus cette saison. Deux oiseaux morts retrouvés en bordure de route. 1 jeunes vus mort dans une aire. 1 oiseau mâle adulte mort au centre de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO, qui présentait une fracture à une aile dont la cause n'est pas connue.

Personnes dont les données ont été prises en compte

BARA Sébastien, BERNARD Mathieu, CHABRIER Etienne, CHASTAGNOL Franck, DURKALEC Dominique, FANGUL Jean-Baptiste, GILLARD Bruno, GOUJON Laurent, JALLAT Maurice, MAURIN Vincent, PERROCHEAU Didier, PIALOUX Jean-Claude, PUTZ Olivier, STEFANOWICZ Arthur, TESSIER Olivier, TOMATI Christophe, VAILLE-CULLIERE Nicolas,

Tendances d'évolution de la population sur le département

Malgré un suivi non régulier sur l'ensemble du département quelques évolutions semblent se dessiner. Pour les secteurs de basse à moyenne altitude l'espèce semble plutôt bien se porter : De nouveaux sites sont régulièrement découverts, même si dans le même temps certains ne sont plus fréquentés. Ces dernières années de nouveaux couples s'installent en zones ouvertes parfois sur des sites très restreint et sensibles au dérangement. Les zones où les densités restent les plus faibles sont les milieux les plus fermés d'altitude, notamment le Livradois, la Margeride ainsi que le Vivarais ou nous ne remarquons pas d'évolution des effectifs.

Résultats détaillés par zones géographique établies en 2013

Le département partagé en 14 zones géographiques, plus ou moins homogènes, facilite la localisation précise des sites connus, les périmètres sont établis grâce aux limites communales. Un site est identifié et retenu dans la base de données lorsque un couple est cantonné pendant 2 saisons consécutives ou s'il y a confirmation d'une reproduction.

Zone A : Alagnon-Cézallier (11 communes)

7 sites identifiés sur cette zone. Aucun site contrôlé cette saison.

Zone B : Limagne brivadoise (16 communes)

4 sites identifiés sur la zone. 2 sites contrôlés cette saison dont un nouveau.

Zone C : Bassin Allier nord (27 communes)

17 sites identifiés sur cette zone. 1 seul site contrôlé cette saison.

Zone D : Margeride (14 communes)

1 site identifié sur cette zone, pas contrôlé cette saison.

Zone E : Livradois (37 communes)

3 sites identifiés une fois sur cette zone. Aucun site contrôlé cette saison.

Zone F : Bassin Allier sud (25 communes)

25 sites identifiés sur cette zone. Seulement 2 sites contrôlés sur cette grande zone dont un nouveau site identifié. .

Zone G : Pays de Craonne (17 communes)

9 sites identifiés sur cette zone. 3 sites contrôlés cette saison.

Zone H : Bassin du Puy (13 communes)

6 sites identifiés sur cette zone. Pas de site contrôlé cette saison.

Zone I : Devès (16 communes)

9 sites identifiés sur cette zone. 5 sites contrôlés cette saison dont 2 nouveaux sites identifiés.

Zone J : Bassin Loire Sud (15 communes)

11 sites identifiés sur cette zone. 5 sites contrôlés cette saison dont 1 nouveau site identifié.

Zone K : Bassin Loire Nord (26 communes)

53 sites identifiés sur cette zone. 19 sites contrôlés cette saison dont 1 nouveau site identifié.

Zone L : Mégal et Sucs (17 communes)

4 sites identifiés sur cette zone. 1 sites contrôlé cette saison.

Zone M : Mézenc (14 communes)

9 sites identifiés sur cette zone. 4 sites contrôlés cette saison dont 1 nouveau site identifié

Zone N : Vivarais (11 communes)

1 site identifié sur cette zone. Pas contrôlé cette saison.

Perspectives à venir

Si certains d'entre vous souhaitent suivre un secteur géographique particulier, près de chez vous par exemple, vous pouvez soit me contacter soit contacter Jean-Claude PIALOUX en fonction de votre situation géographique, nous pourrons vous communiquer les sites proches de chez vous qui sont enregistrés.

Il serait souhaitable d'augmenter le nombre de contrôles des sites de la haute-vallée de l'Allier, où ces dernières années les données sont toujours peu nombreuses.

Il serait également intéressant d'effectuer des écoutes près des carrières sur le devès où de nouvelles installations sont remarquées ces dernières années.

Si vous avez des propositions de suivis ou des actions que vous souhaitez mettre en place n'hésitez pas à le faire savoir.

Olivier TESSIER